

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 22 novembre 2022

Augmentation des moyens de l'Agence de l'eau pour une plus grande résilience du territoire face aux sécheresses

Réuni sous la présidence d'Étienne Guyot, préfet coordonnateur du bassin Adour-Garonne, le conseil d'administration de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, a approuvé **le budget initial de l'Agence de l'eau qui atteindra 313M€ au titre de l'année 2023.**

Ce renforcement du budget de l'Agence de l'eau intervient dans un contexte économique défavorable et alors que le Grand-ouest a été particulièrement affecté par un épisode de sécheresse majeur. L'Agence a mobilisé dès les premières difficultés d'approvisionnement des moyens financiers importants destinés à accompagner la préservation de la ressource en eau et la sécurisation des usages, en premier lieu l'eau potable.

Pour soutenir l'investissement des collectivités, face aux incertitudes sur l'ampleur et la durée des effets de ces crises, **des mesures ont été prises pour accélérer le versement des aides de l'Agence afin de limiter les besoins de trésorerie des collectivités.** Ce budget prévoit également l'abaissement du taux des acomptes provisionnels versés sur les redevances pollution et collecte domestique. Ces mesures participeront à l'amélioration de la capacité d'autofinancement des collectivités.

Le conseil d'administration a également validé 17 millions d'aides, portant le niveau annuel d'engagement à 112 millions d'euros d'investissements auprès des collectivités et acteurs du bassin pour préserver la qualité de l'eau.

Enfin, le conseil d'administration a adopté le lancement d'un nouvel appel à projets pour la préservation des zones humides, essentielles au stockage de l'eau et à l'expansion des crues. En 2020 et 2021, ce sont 7000 hectares de zones humides qui ont été recréées dans le Grand Sud-Ouest, elles ont permis de stocker près de 70 millions de m³ d'eau cet été.

Par ailleurs, la Première ministre Elisabeth Borne, a annoncé le 14 novembre dernier 100 millions d'euros de capacité d'investissement supplémentaire pour l'année 2023 pour l'ensemble des agences de l'eau. Ces nouveaux crédits compléteront, en 2023, les 22M€ du plan de résilience « sécheresse » déjà obtenus au mois de juin 2022 dernier pour l'Agence de l'eau Adour-Garonne grâce au relèvement du plafond de dépenses des agences de l'eau. Ces dotations complémentaires accompagneront les collectivités engagées dans les projets de sécurisation de l'alimentation en eau potable afin d'anticiper et prévenir les conséquences des prochains épisodes de sécheresse.

Toutes les informations sur : www.eau-grandsudouest.fr

Contacts presse :

Agence de l'eau Adour-Garonne : Catherine Belaval, 06 08 73 64 03, catherine.belaval@eau-adour-garonne.fr
Préfecture : Delphine Amilhau, 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75, Margot Scherer, 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31, service-presse@occitanie.gouv.fr et Marie Latreille 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16